

BULLETIN TRIMESTRIEL du
Syndicat National des Enseignements du
Second degré (SNES-FSU)

SECTION ACADEMIQUE DE NICE
264 BD DE LA MADELEINE 06000 NICE
Tél : 04 97 11 81 53
Fax : 04 97 11 81 51
Mel : s3nic@sn.es.edu

CCP MARSEILLE 492724

Périodique inscrit à la commission pari-
taire du 3.8.2000 sous le n°0905S05550
ISSN : 11529954
Direction de la publication : A. Ipert

Prix au n° 1 € -
Abonnement annuel 3 €
Imprimerie spéciale SNES



supp.n°7 au NICE-SNES n°203 de novembre 2008
S3 aux PLC2 Nice, le 13 novembre 2008

SOMMAIRE

P.1/1 Grève nationale dans toute l'Education
P.2/2 Mutations 2008
P.3/3 Pour nous contacter
P.4/3 Adhésions
Annexe 1 : bulletin d'adhésion

INFOS IUFM - N°2

GREVE NATIONALE DANS TOUTE L'EDUCATION LE JEUDI 20 NOVEMBRE POURQUOI ?

Après le succès de la manifestation du 19 octobre, l'ensemble des organisations syndicales, dans le premier degré, le second degré et le supérieur, appellent à la grève le jeudi 20 novembre. Cette nouvelle journée d'action s'inscrit dans le cadre de la semaine de mobilisation du 17 au 21 novembre à l'appel du collectif associant parents, personnels, élèves et partenaires de l'éducation, qui avait initié la manifestation nationale.

Budget 2009

Le budget 2009 de l'Éducation nationale (enseignements scolaires) a été voté mardi 4 novembre par la majorité de l'Assemblée nationale en première lecture. Ce budget se caractérise par des suppressions massives d'emplois (13 500 dont 5 500 dans le second degré) mais aussi par une baisse de crédits sans précédent. Pour la première fois depuis 1945, les crédits (hors coût des pensions de retraite) sont en baisse en euros constants. Ce budget manifeste clairement que l'Éducation nationale n'est pas une priorité du gouvernement. Les conséquences seront une nouvelle dégradation des conditions d'étude et de travail pour les élèves et les personnels : réduction de l'offre de formation, augmentation des effectifs, suppression de postes, multiplication des affectations sur plusieurs établissements... On peut légitimement s'interroger sur ces restrictions massives prévues depuis plusieurs mois quand dans le même temps des dizaines de milliards d'euros ont été débloqués pour venir en aide aux banques.

Collèges et lycées

Au collège, le socle commun devient le seul horizon pour certains élèves ; avec la généralisation de l'accompagnement éducatif, l'aide aux élèves est renvoyée en dehors du temps scolaire tandis que l'ordinaire de la classe se dégrade. L'assouplissement de la carte scolaire renforce la ghettoïsation des établissements scolaires défavorisés. Au lycée, la réforme Darcos reste inacceptable, malgré les premiers reculs du ministre. Il convient d'amplifier la mobilisation pour une autre politique éducative et en particulier pour une réforme du lycée qui respecte les disciplines et les métiers, qui garantisse des parcours cohérents dans les trois voies de formation pour mener davantage de jeunes au baccalauréat, examen national garantissant l'accès à l'Université.

Revalorisation des métiers

L'ouverture de négociations sur la revalorisation de nos métiers continue de se faire attendre malgré les demandes répétées du SNES et les promesses renouvelées du gouvernement. La dégradation des rémunérations, des conditions de travail et d'emploi depuis plusieurs années rendent pourtant cette exigence incontournable, au point que Nicolas Sarkozy avait été obligé de s'engager avant et après l'élection présidentielle sur cette question. Pour le SNES, il s'agit bien d'une revalorisation dans toutes ses dimensions (rémunération, conditions de travail et d'emploi) et qui doit s'appliquer pour tous.

Formation des maîtres

L'élévation du niveau de recrutement des enseignants et des CPE est un enjeu pour la revalorisation de l'ensemble de la profession. Le gouvernement tente de se servir de cette réforme pour déqualifier nos métiers en réduisant la formation professionnelle au simple compagnonnage. Lors des discussions sur les maquettes de concours, le SNES a pesé pour que les épreuves restent en lien avec la discipline. Il a été en partie entendu. Aujourd'hui, la mobilisation de tous est nécessaire pour imposer l'idée d'une formation professionnelle au cours de l'année de stage, en alternance avec des allers-retours entre la théorie et la pratique.

Paritarisme, défendre l'égalité de traitement et la transparence

Avec la note de service sur les mutations 2009, le ministère ouvre la porte à des affectations discrétionnaires, à une individualisation des situations en dehors de toute transparence et sans garantie de règles communes et équitables. Les interventions du SNES s'appuyant sur les premiers milliers de signatures de la pétition nationale ont déjà conduit à quelques bougés (concertation avec les organisations syndicales, rôle des commissions paritaires réaffirmé par exemple) mais qui ne suffisent pas. Les principes de gestion des hors-classes nous montrent déjà les conséquences de ce type de choix qui remet en cause le paritarisme et la capacité des élus à exercer un véritable contrôle sur les décisions de l'administration.

2. MUTATIONS 2008 :

**Réunion d'information syndicale
spéciale mutations 2008
mercredi 19 novembre à partir de 9h**

**Tous les stagiaires de toutes les disciplines sont concernés .
Aucune démarche, aucune autorisation n'est nécessaire, la journée est banalisée.**

Nice

**IUFM Georges V
Salle RDC**

La Seyne sur Mer

IUFM

Ordre du jour:

Actu IUFM : élections aux conseils de centre en décembre , formation, questions diverses,...

Mouvement 2008

- La phase inter académique: calendrier et enjeux.
- Le barème: reclassement, situations familiales, vœux particuliers bonifiés.....
- Quels vœux formuler ?
- Quelle stratégie ? Quelles pièces justificatives ?

La réunion sera assurée toute la journée par les responsables IUFM et des commissaires paritaires du SNES qui siègent dans les différentes instances qui organisent le mouvement d'affectation des personnels du second degré.

3. Pour nous contacter :

Le SNES, ce sont aussi des militants qui s'engagent, qui vous informent et sont disponibles.
Des responsables académiques du secteur IUFM du SNES sont plus particulièrement à votre écoute pour répondre à toute question concernant votre formation et l'IUFM.

**Fabien Benezech , Marie Buffière à La Seyne sur Mer ;
Christophe Ricerchi, Didier Gode, Corinne Gioanni à Nice.**

Des permanences à IUFM ont lieu chaque semaine :

* le mercredi matin et/ou jeudi matin lors des formations de 10h à 12h30 à l'IUFM de La Seyne.

*les mercredi et jeudi : de 12h à 13h30 à l'IUFM de Georges V et/ou de S. Liégard à Nice .

Des permanences IUFM sont assurées également le jeudi au local de la section académique

du SNES, à Nice, au 264 Bd de la Madeleine à Nice, tel : 04 97 11 81 53 ,

Le reste de la semaine d'autres militants restant également à votre disposition .

Vous pouvez également nous contacter tous les jours par mail : s3nic@snes.edu

4. Adhésions :

Chaque année près de 75 000 collègues choisissent, en adhérant, de participer à l'action du SNES. Ces cotisations sont l'unique source de financement et donc de l'assurance de l'indépendance de notre syndicat.

La lutte contre les suppressions de postes, contre la transformation des heures poste en heures supplémentaires, les revendications salariales (augmentation du point d'indice, refonte de la grille indiciaire) illustrent la hauteur des aspirations et de la détermination de la profession.

Le SNES-FSU continuera d'être à la pointe de ce combat et d'être le porte parole représentatif de la profession.

Toute l'année, nos élus dans les différentes instances (CAPA, CA d'établissement, etc...) veillent à ce que les droits de chacun ne soient pas bafoués.

C'est par la défense des garanties collectives que les droits individuels seront respectés.

N.B. : la cotisation syndicale peut être payée en cinq prélèvements et ne coûte en réalité que 33 % de son montant, le reste est déductible des impôts.

**En adhérant au SNES,
vous choisissez de soutenir
une démarche collective de défense de l'Ecole et de ses personnels.**